

ORDRE DU JOUR**Congrès de la circonscription de Saint-Laurent qui se tiendra le Samedi 18 mars 2017
à la Salle Saint-Joseph sise au 775, avenue Sainte-Croix à Saint-Laurent, H4L 3X6**

- 9h00 1. Inscription
- 9h30 2. Ouverture de l'assemblée
- a) Nomination d'une présidente ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire d'assemblée
 - b) Nomination d'une présidente ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire d'élection
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Orateur invité : Me **Éric Poirier**, auteur de « *La charte de la langue française – Ce qu'il reste de la Loi 101 quarante ans après son adoption* »
5. Explication du déroulement du congrès et adoption des règles de procédure
- 10h30 6. Les ateliers
- 12h30 7. Pause santé
- 13h30 8. Rapport des ateliers en plénière
- 15h30 9. Sujets de l'assemblée générale annuelle
- a) Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 16 février 2016
 - b) Rapport de l'exécutif sortant
 - c) Rapport du trésorier ou de la trésorière
 - d) Élection du nouvel exécutif
 - e) Élection du comité de surveillance des finances
10. Élection des délégués ou déléguées et des substituts
11. Résultat du vote
12. Mot de clôture de la présidence
- 16h30 13. Levée de l'assemblée
-

Les bulletins de candidature doivent être remis avant l'ouverture de l'assemblée générale.
Dans le cas d'une adhésion, un délai de trente jours s'applique avant qu'un nouveau membre puisse poser sa candidature à tel poste (Statuts, chapitre 2, article 11).